

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COOPERATION ENTRE LES PLACES FINANCIERES DE PARIS ET DE CASABLANCA

### SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE PARIS EUROPLACE ET LE MOROCCAN FINANCIAL BOARD

**Casablanca, le 3 avril 2013.** Les organisations représentatives des Places financières de Paris et de Casablanca, Paris EUROPLACE et le Moroccan Financial Board (MFBoard), signent aujourd'hui un accord de coopération, pour structurer et développer les liens entre les professionnels de la finance français et marocains, fédérer les énergies et les compétences, et créer une nouvelle dynamique d'échanges entre les deux places.

Cette signature s'inscrit dans le cadre de la visite d'Etat du Président de la République française, M. François Hollande au Maroc, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ce protocole d'accord, signé par MM. Gérard MESTRALLET, Président de Paris EUROPLACE, PDG de GDF SUEZ, et Said IBRAHIMI, Directeur général du MFBoard, vise à définir et à mettre en place des projets communs, qui s'appuieront sur les expertises respectives de Casablanca, comme porte d'accès aux marchés financiers du Maghreb, de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, et de Paris, comme point d'entrée aux marchés de la zone euro, principal pôle d'investissement en Europe, deuxième mondial pour les fonds d'investissement, leader en Europe sur les marchés actions et de taux libellés en euro.

Trois premiers axes de coopération prioritaires ont été identifiés :

1. **Animation de place dans les différents métiers de la finance** : l'objectif est l'organisation conjointe de séminaires thématiques dans les différents métiers de la finance comme sur la régulation financière, le développement d'actions de formation, le développement d'échanges ciblés entre les entreprises et investisseurs français et marocains.
2. **Recherche et innovation financières** : des actions conjointes seront développées dans le domaine de la recherche en finance, notamment sur les thèmes de la finance durable, les instruments de financement des entreprises et le développement de PME innovantes, en s'appuyant sur l'expérience du pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION.
3. **Promotion et développement international** : les échanges seront développés entre les acteurs des places financières de Paris et Casablanca - émetteurs, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers -, notamment à travers l'organisation de forums et manifestations en commun.

M. Gérard MESTRALLET, Président, Paris EUROPLACE, souligne en marge de la signature du protocole d'accord que « cet accord de coopération s'inscrit dans la stratégie de Paris EUROPLACE de développer les échanges avec les pays d'Afrique et de la Méditerranée. Il a pour but de renforcer les liens entre les places financières de Paris et de Casablanca, au moment où celle-ci se positionne comme un hub d'accès aux places financières africaines. L'objectif est d'accélérer les actions concrètes en matière d'échanges entre les acteurs des deux places financières et d'investissements croisés, de formation/recherche et d'accompagnement des PME innovantes. »

M. Said IBRAHIMI, Directeur général du Moroccan Financial Board, souligne que « ce partenariat s'inscrit dans le cadre des relations privilégiées qu'entretiennent le Maroc et la France. Il répond à la volonté de développer les échanges entre les deux places financières, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'innovation financière. Par ailleurs, Casablanca Finance City, "hub" multi-métiers à vocation régionale, vise à travers cet accord à offrir aux entreprises et institutions françaises une base d'accès privilégié pour leurs opérations dans le grand Nord Ouest africain. Enfin, le positionnement de Paris EUROPLACE comme porte d'accès aux marchés de l'euro bénéficiera à l'ensemble des entreprises installées à Casablanca Finance City.»

#### **A propos du Moroccan Financial Board**

*Le Moroccan Financial Board, société issue d'un partenariat public-privé entre les principaux acteurs du secteur financier, est chargé du pilotage global et de la promotion institutionnelle de Casablanca Finance City (CFC).*

*CFC vise à faire de Casablanca un hub régional pour les institutions financières, les services professionnels et les multinationales. Casablanca Finance City est une porte d'entrée privilégiée vers les pays d'Afrique et en particulier la région d'Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale. Site Web : <http://www.mfboard.com>*

#### **A propos de Paris EUROPLACE**

*Paris EUROPLACE est l'organisation de coordination et promotion de la Place financière de Paris. Elle réunit tous les acteurs de l'industrie financière : entreprises émettrices, investisseurs, intermédiaires, autorités de marchés, professions juridiques et comptables, associations professionnelles, ainsi que la Ville de Paris et la Région Ile-de-France. Paris EUROPLACE développe des actions dans trois domaines : groupes de travail « de Place » pour développer les réformes et améliorer la compétitivité de la place financière, promotion internationale de la place de Paris, développement de la recherche en finance et accompagnement des PME innovantes, à travers l'action du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION. Site Web : <http://www.paris-europlace.net>*

#### **Contacts Presse :**

##### ***Paris EUROPLACE***

*Arnaud de BRESSON*

*Délégué général*

*Tél : + 33 (0)1 49 27 11 14*

*e-mail : [bresson@paris-europlace.com](mailto:bresson@paris-europlace.com)*

##### ***Moroccan Financial Board***

*Fatim-zahra SAADANI*

*Communication Manager*

*Tél. : +212 5 20 30 03 80*

*[Fatim-zahra.Saadani@mfboard.com](mailto:Fatim-zahra.Saadani@mfboard.com)*